



Inauguration de l'exposition itinérante «L'érosion côtière en Aquitaine»

18 octobre 2013 à 12h



Le 18 octobre 2013, le Conseil général des Landes et le Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral Aquitain inaugurent l'exposition «L'érosion côtière en Aquitaine» initiée et produite par le GIP qui en assure la diffusion et le financement, en partenariat avec l'Europe, l'Etat et la Région Aquitaine.

Cette exposition, installée dans le hall d'accueil de l'Hôtel du Département du Conseil général des Landes, sera ouverte au grand public du 18 au 31 octobre de 8 h à 18 h du lundi au jeudi, et de 8 h à 17 h le vendredi.

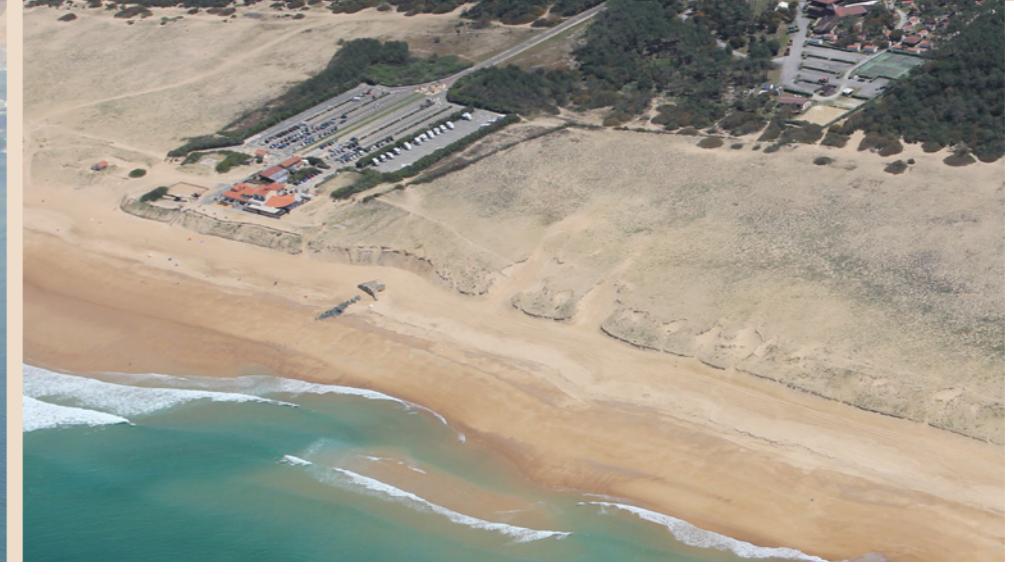
Inauguration de l'exposition itinérante «L'érosion côtière en Aquitaine»



Plages de Biscarrosse © Observatoire de la côte Aquitaine, Michel Le Collen 2012



Plages de Messanges et Vieux-Boucau © Observatoire de la côte Aquitaine, Michel Le Collen 2012



Plages d'Ondres © Observatoire de la côte Aquitaine, Michel Le Collen 2012

Une exposition présentant la stratégie régionale de gestion de la bande côtière

Lancée en juillet 2009 et finalisée en juin 2012, la stratégie régionale traduit une ambition collective et propose à l'ensemble des acteurs publics du littoral aquitain une vision partagée permettant de faire face aux risques d'érosion côtière.

Elle s'inscrit dans le contexte national dont le but est de concevoir une vision à moyen et long termes de l'espace et des activités exercées, tout en conjuguant le développement économique futur.

Cette **exposition**, issue d'une concertation et d'une réflexion scientifique et technique partagées avec l'ensemble des partenaires aquitains, présente les risques d'érosion établis pour l'Aquitaine à l'horizon 2020 et 2040 et les différents modes de gestion qui peuvent être mis en place pour y faire face.

Le contenu de l'exposition est le suivant :

- une vision scientifique des phénomènes et l'aléa*,
- une représentation régionale des enjeux et du risque,
- un panorama des rôles et compétences de chacun ainsi que des possibilités de gestion du risque d'érosion,
- une présentation des actions déjà menées sur le littoral aquitain.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉROSION EN AQUITAIN

- Moyenne du recul sur la côte sableuse :
1 à 3 m/an avec un maximum de 6 m/an
 - Moyenne du recul sur la côte rocheuse : 20 cm/an
- Le territoire menacé par l'érosion à l'horizon 2040 représente 2 233 ha (1 556 ha à l'horizon 2020).**
- Les espaces impactés ou en jeu dans cette bande côtière active se répartissent de la manière suivante :
- espaces forestiers : 1 227 ha soit 55 % (dont 1 154 ha de forêt publique) ;
 - espaces naturels : 712 ha soit 32 % ;
 - zones d'habitat : 177 ha soit 8 % (dont 62 ha d'habitat dense) ;
 - zones d'activités de loisir et de tourisme (camping, accès plage...) : 83 ha soit 4 % ;
 - espaces agricoles : 21 ha soit 1 % ;
 - zones d'activités économiques : 9 ha soit moins d'1 % ;
 - infrastructures de service public : 3 ha soit moins d'1 %.

Dans ces espaces menacés, il est important de distinguer d'une part les territoires qui seront effectivement perdus si les ouvrages de protection ne sont plus entretenus (1016 ha en 2040), et d'autre part, ceux qui sont dans une zone dangereuse, c'est-à-dire sous la menace d'une tempête ou de la déstabilisation d'un bâtiment à la suite d'un mouvement dunaire. Une distance de 50 m a été retenue sur la côte sableuse pour délimiter cette bande de danger.

Le GIP Littoral Aquitain

Le Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain est un outil opérationnel permettant d'assurer le pilotage partenarial d'une politique intégrée de gestion du littoral aquitain. C'est un instrument de gouvernance doté d'un conseil d'administration présidé par Renaud Lagrave, vice-président du Conseil régional d'Aquitaine. Ses membres sont l'État et l'ensemble des collectivités territoriales concernées (le Conseil régional d'Aquitaine, les Conseils généraux de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, une douzaine de communautés d'agglomération et de communautés de communes).

Pour élaborer la stratégie régionale de gestion de la bande côtière, le GIP Littoral Aquitain s'est appuyé sur les techniciens de ses membres, les experts de l'Observatoire de la côte aquitaine (BRGM et ONF), les scientifiques aquitains, en collaboration avec le Conservatoire du littoral. Il a également confié une mission d'étude au bureau Sogreah-Artélia. La stratégie de gestion de la bande côtière est le fruit de cette organisation unique en France, associant gouvernance, expertise scientifique et technique à l'échelle régionale.

*évènement d'origine naturelle ou humaine potentiellement dangereux dont l'intensité et la fréquence varient.

CONTACT PRESSE

Conseil général des Landes

> *Monique Castagnède*

Tél. : 05 58 05 40 50

Mél : communication@cg40.fr

CONTACT PUBLIC

Conseil général des Landes

Direction de l'environnement

Service animation et éducation à l'environnement

> *Sylvie Dupouy*

Tél. : 05 58 05 40 40 poste 8712

GIP Littoral Aquitain

> *Arnaud Gueguen*

Tél. : 05 56 13 13 74

landes.org